

**FORUM D'INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES
POUR L'AFRIQUE
(INVESTOUR 2012)**



FITUR/INVESTOUR, Madrid le 19 janvier

- **Monsieur le Secrétaire Général de l'OMT,**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres,**
- **Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,**
- **Monsieur le Directeur Général de Casa Africa,**
- **Honorables invités,**
- **Mesdames, Messieurs,**

C'est avec un réel plaisir que je prends la parole à cette importante rencontre qui nous est offerte en marge de la foire FITUR 2012.

Monsieur le Secrétaire Général,

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour m'avoir fait l'honneur de me désigner porte-parole du tourisme des pays d'Afrique Centrale. Je voudrais par ailleurs exprimer ma gratitude à mes homologues Ministres en charge du Tourisme dans chacun des Etats de la CEMAC d'avoir accepté que je prenne la parole, en leurs noms.

Mesdames, Messieurs,

La 3^e édition du Forum d'Investissement Touristiques pour l'Afrique (INVESTOUR 2012) nous donne, à nouveau l'occasion, comme aux éditions précédentes, de rapprocher les opérateurs touristiques d'Afrique aux possibilités d'investissements espagnols.

Pour le mérite d'avoir initié et assuré la promotion de ce forum, je voudrais sincèrement dire votre gratitude à l'OMT et à Casa Africa.

**Monsieur le Secrétaire Général,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs,**

Avant de poursuivre mon propos, permettez-moi de me faire l'agréable devoir, de formuler à votre endroit, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, mes vœux les meilleurs pour la nouvelle année 2012.

Mesdames et Messieurs,

L'Afrique Centrale, est constituée de six (6) pays à savoir : le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale et le Tchad.

Cet ensemble d'Etats compte près de **45.000.000** (quarante-cinq millions) d'habitants et couvre une superficie de **3.020.000** (trois millions vingt mille) km², qui s'étend de l'Equateur au désert du Sahara, avec une bande

côtière sur l'Océan Atlantique de plus de **700** (sept cents) km, d'où sa très grande diversité culturelle et ses potentialités touristiques naturelles. Toutes choses qui lui confèrent un adressage touristique indéniable.

Je pense, pour ma part, qu'il s'agit là des raisons valables pour que l'OMT manifeste une attention particulière à l'Afrique Centrale, et que chacun des Etats membres s'implique avec détermination dans les processus de développement du Tourisme, dans le but d'en faire un levier économique confirmé.

Afin de concrétiser, l'OMT entreprend depuis un certain nombre d'années des actions perceptibles qui nous rassurent, dont notamment des visites et autres missions de très haut rang qui nous ont plusieurs fois honorés.

Par ailleurs, de vastes projets tels que le **projet ST-EP** (Sustainable Tourism to Eliminate Poverty) ou le **projet régional sur le développement du tourisme durable dans les aires protégées et les parcs transfrontaliers** sont particulièrement suivis depuis quelques années par l'OMT.

En ce qui concerne le **projet ST-EP**, il vise à encourager le tourisme durable dans le monde en général et en Afrique en particulier.

Ce projet a notamment pour but d'identifier les besoins, de rechercher les financements, de mettre en œuvre et de promouvoir le développement durable afin de réduire la pauvreté.

Le Cameroun avait été retenu parmi les pays pilotes du projet. Sur les 4 sites identifiés, à savoir : le site écotouristique d'Ebogo, la réserve de faune de Ma Mbed Mbed, le lac Awing et les plages de Campo-Kribi, seul Ebogo est opérationnel à ce jour.

Au Tchad, une étude a été menée par un assistant technique qui aurait retenu le site de Douguia, mais le dossier semble n'avoir pas évolué pour la mise en œuvre. La Centrafrique et le Congo connaissent le même problème de mise en œuvre malgré les relances.

Quant au **projet régional sur le développement du tourisme durable dans les aires protégées et parcs transfrontaliers en zone CEMAC**, il a été initié à la demande des Ministres en charge du Tourisme de la CEMAC réunis à Bangui en novembre 2009.

Ledit projet permettra non seulement de valoriser nos aires protégées, facteur déterminant de l'écotourisme, mais aussi et surtout de renforcer la

coopération régionale entre Etats membres, facteur du développement d'un tourisme intégrateur des potentialités de la Sous-Région.

De ce fait,

La première place qui était le diagnostic de la situation du tourisme en vue de rédiger les termes de référence pour une étude de faisabilité a été validée au cours de la réunion des Ministres en charge du Tourisme, tenue à Yaoundé en juin 2011, occasion à laquelle les points focaux par pays avaient été désignés.

En perspective, reste attendu le lancement d'un appel d'offre international en vue de désigner un cabinet pour la réalisation de l'étude de faisabilité et la recherche de financements.

C'est pourquoi j'en appelle aux soutiens de l'OMT et de la CEMAC pour la coordination de ce projet.

Pour ce qui est du projet COAST (Collaborative Action for Sustainable Tourism), soutenu au Cameroun par l'OMT et qui contribue à la conservation des écosystèmes marins côtiers en vue de la diminution des impacts négatifs sur le tourisme côtier et sur l'environnement, nous souhaitons que cette expérience puisse se dupliquer dans d'autres pays côtiers en Afrique Centrale, notamment : le Gabon, le Congo, la Guinée Equatoriale, Sao Tomé-et-Principe, etc.

En plus de tous ces projets soutenus, les Etats de la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (**CEMAC**) à travers le Cameroun notamment, ont occupés à plusieurs reprises les postes de Président de la Commission Afrique de l'OMT et de Vice-Président du Comité Exécutif de l'OMT.

Monsieur le Secrétaire Général,

Mesdames, Messieurs,

Nos Etats souffrent encore d'un déficit d'évaluation économique et statistique du fait de l'absence de Comptes Satellites du Tourisme. A ce jour, seul le Gabon, après avoir bénéficié du programme de renforcement des capacités statistiques, vient de passer du stade expérimental au stade de la mise en pratique dudit compte.

Les missions déjà menées par l'OMT dans différents Etats de la CEMAC en vue de faire le point du système statistique du tourisme, devraient se poursuivre afin de pouvoir apprécier le poids du tourisme dans les PIB de chacun des Etats.

Au sujet de la promotion des industries du Tourisme Culturel en zone CEMAC, nous restons convaincus que la mise en œuvre de ce projet constitue une base solide des politiques nationales et sous-régionales de promotion et de valorisation d'un développement humain durable.

En règle générale, tous les projets qui précèdent pointent vers la nécessité d'une intégration sous-régionale dont l'OMT pourrait soutenir l'initiative, en proposant davantage de projets similaires.

Par ailleurs, en matière de coopération entre les Sous-Régions d'Afrique, Casa Africa pourrait nous aider à renforcer les liens d'échange d'informations sur le développement touristique et le maintien des rapports économiques avec le marché touristique espagnol. Nous nous félicitons pour en être reconnaissants, de son implication dans l'organisation d'INVESTOUR.

Je ne saurais conclure ce propos sans relever la présence à ce forum de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (**CEEAC**) pour son penchant au secteur du tourisme.

C'est le lieu d'appeler l'attention de l'OMT pour renforcer sa coopération avec l'Afrique Centrale en vue d'un développement harmonieux et durable du tourisme dans notre Sous-Région.

Mes sincères remerciements vont aussi à l'endroit des organisations internationales qui appuient l'Afrique à développer le tourisme, notamment le PNUD, l'UNESCO, l'OIT, l'UNDAF.

Vive l'Organisation Mondiale du Tourisme,

Vive la coopération internationale,

Je vous remercie pour votre aimable attention.